

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274)

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement d'urbanisme 01-274-19 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) quant aux ventes-débarras.

AVIS est par les présentes donné :

QUE le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 1^{er} mai 2006, d'un projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 01-274-19, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 5 juin 2006 à 18 h 30, à la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, sise au 10300 rue Lajeunesse, 1^{er} étage, Montréal, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le règlement projeté vise à amender le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin de permettre de tenir des ventes-débarras lors de deux fins de semaine additionnelles, soit les premières fins de semaine de juillet et d'août. Le règlement projeté vise également à remplacer l'autorisation existante de tenir des ventes-débarras lors de la deuxième fin de semaine de septembre pour la première fin de semaine de septembre;

QUE le projet de règlement 01-274-19 vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ladite mairesse) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le projet de règlement 01-274-19 peut être consulté au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 10794, rue Lajeunesse, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt et unième jour de mai deux mille six.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement